Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 022-200082857-20251219-192_12_2025-DE

COMMUNE DE CHATELAUDREN-PLOUAGAT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

19 décembre 2025

Convocation du 12 décembre 2025

Le dix-neuf décembre à vingt heures, les membres du Conseil municipal de Châtelaudren-Plouagat se sont réunis à la mairie de Plouagat sous la présidence de Mr Olivier BOISSIERE, Maire

- **Etaient Présents** : Olivier BOISSIERE, Patrick MARTIN, Monique LORANT, Daniel TURBAN, Sophie LE BONHOMME, Sylvie MEVEL-RAULT, Jean-Michel LE PILLOUER, Jean-Paul LE VAILLANT, Yves BRAULT, Ginette LE CREURER, Yves LARRIVEN, Isabelle LE CHANU, Géraldine LE LAY, Christophe CLAVIEN, Jacques MORO, Isabelle GOURIOU, Jérôme PERAIS, Alexandra LE BRETON, Aline LE ROY
- **Absents représentés** : Patrick SOLO donne pouvoir à Yves LARRIVEN, Sophie PHILIPPE donne pouvoir à Sophie LE BONHOMME, Alain TREPARD donne pouvoir à Olivier BOISSIERE, Rozenn JOUAN donne pouvoir à Aline LE ROY
- **Absents :** Véronique COSSON, Xavier HOCHET, Thibault LE PROVOST
- **Secrétaire de Séance** : Monique LORANT

192. FINANCES : RUE DE SAINT-BRIEUC – AMENAGEMENT PHASE 2 – VALIDATION DU PROJET ET DEMANDES DE FINANCEMENT

Présentation : la commune envisage de réaliser en 2026 la 2ème et dernière phase de l'aménagement de la rue de Saint-Brieuc, entre le feu tricolore du collège et le rond-point de Lenggries.

Le coût de ce projet est estimé à un montant de 900 000 € HT dont 430 000 € pour l'aménagement d'un cheminement doux, d'une piste cyclable, d'un trottoir, 342 500 € pour la réfection du réseau d'eaux pluviales, 40 000 € pour l'aménagement d'un quai bus, 40 000 € pour la bande de roulement...

Il est proposé de solliciter la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) auprès de l'Etat à hauteur de 35% du montant des travaux de sécurité de la voirie dans leur globalité, le Conseil départemental pour la prise en charge de la bande de roulement, et le Conseil régional pour la prise en charge à hauteur de 70% du quai bus.

Le plan de financement serait le suivant :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant
- Voirie	430 000	DETR	167 125
(dont : cheminement doux,	(67 000)	(Fonds Vert)	35 000
piste cyclable)	(73 000)	Conseil départemental	40 000
- Bande de roulement	40 000	Conseil régional	28 000
- Réseaux d'eaux pluviales	342 500		
- Signalisation	12 500	Autofinancement	629 875
- Aménagement paysager – Mobiliers	35 000		
- Quai bus	40 000		
Total	900 000	Total	900 000

Décision : le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'approuver le projet d'aménagement de la 2ème phase de la rue de Saint-Brieuc, du carrefour du collège jusqu'au rond-point de Lenggries, pour un montant estimé à 900 000 €.
- d'approuver le plan de financement ci-joint,

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 022-200082857-20251219-192_12_2025-DE

- de solliciter un financement de la DETR en priorité 3, à hauteur de 35% du montant des travaux de sécurité dans leur globalité au titre des travaux ou équipements de voirie liés à la sécurité, soit 167 125 €,
- de solliciter un financement du Fonds Vert à hauteur de 25% du montant des travaux d'aménagement du cheminement doux et de la piste cyclable, soit 35 000 €,
- de solliciter la prise en charge de la bande de roulement auprès du Conseil départemental à hauteur de 40 000€,
- de solliciter un financement d'un montant de 28 000 € auprès du Conseil régional, correspondant à 70% du coût d'aménagement d'un quai bus.

Le 19 décembre 2025

La Secrétaire,
Monique LORANT

Le Maire,
Olivier BOISSIERE

COMMUNE CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT
CÔTES D'ARMOR